

LA SERIE « U.P.U. » DE 1952

Par Hubert HAVRENNE

Président du Club Philatélique de WAVRE

La famille de LA TOUR et TASSIS : une dynastie et une tradition postale durant trois siècles :

François de TASSIS, né en 1459, s'installe à MALINES en 1490 et est nommé Grand Maître des Postes des Pays-Bas. Il organise des services réguliers d'estafettes entre les différentes cours impériales d'Europe. Pour la petite histoire, notons que ce sont les courriers de TASSIS qui, en février 1500, partirent à GAND pour annoncer à l'empereur Maximilien d'Autriche la naissance de son petit-fils Charles qui sera le futur Charles-Quint !

A cette époque, les trajets de BRUXELLES à INNSBRUCK en Autriche étaient de cinq jours en été et de six jours et demi en hiver et que trente-cinq relais étaient nécessaires, tandis que BRUXELLES - PARIS se faisait en quarante-quatre heures l'été et dix de plus l'hiver.

A chaque relais, le courrier inscrivait les détails et les circonstances de l'étape qu'il avait parcourue sur sa feuille de route. Ces documents se lisent aujourd'hui comme de véritables romans d'aventures où l'on peut suivre ainsi les pérégrinations de ces hommes lancés au galop sur les routes dangereuses et qui sonnaient du cor quand la nuit, les portes des cités s'ouvraient sur leur passage pour que rien ne puisse les retarder dans leur trajet.

La famille de LA TOUR et TASSIS a gardé le monopole des relais internationaux pendant de très longues années régnant en maîtres absolus et exclusifs sur les messageries et le courrier des différents Etats. Progressivement leurs privilèges sont supprimés et disparaissent après trois siècles d'existence.

En 1863, quinze nations se réunissent à PARIS pour tenter de mettre sur pied une simplification et une unification des relations postales internationales. Mais les obstacles s'avèrent nombreux et les nationalismes des différents pays font traîner en longueur l'adoption d'une charte commune. Ce n'est que dix ans plus tard, en septembre 1874, que les représentants de vingt-deux pays se réunissent à BERNE pour discuter et finalement adopter un traité concernant la création de l'Union Générale des Postes, véritable espace postal international.

L'article 1 de la convention stipule : « L'U.G.P. représente un territoire unique pour l'échange mutuel de la correspondance. ».

La convention entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1875 et l'U.G.P. changera de nom lors du congrès de PARIS en 1878 pour devenir l'U.P.U., Union Postale Universelle.

La série « **POORTMAN** » est certainement celle qui, entre les deux guerres, fut la plus appréciée des philatélistes, et le reste encore à l'heure actuelle.

Des cercles se sont même créés et ont édités une revue spécialisée « Le Poortmaniste ». Aujourd'hui encore, de nombreux collectionneurs ne cessent de l'étudier et de réunir des ensembles dignes du plus haut intérêt. Le dernier timbre paru à l'effigie de LEOPOLD III le fût à l'occasion du décès de celui-ci en 1983, soit 47 ans après la parution des premières valeurs.

Plus près de nous en 1952, paraît une série qui, à mon humble avis, est digne de la même recherche et qui, elle aussi, réunit les mêmes critères d'impression et de beauté du timbre. Nous voulons parler de la série U.P.U., émise le 14 mai 1952 (COB n° 880-891).

Onze des douze valeurs sont sans surcharge et correspondent à des tarifs postaux bien précis. La dernière valeur de la série représente le château de Beaulieu situé à MACHELEN près de BRUXELLES, construit en 1653 par la famille de LA TOUR et TASSIS. La surtaxe de 10 FB devait servir à la restauration de ce patrimoine mais, soixante ans après, le château tombe en ruines. Mais ceci est une autre histoire...

Revenons donc aux onze valeurs qui furent émises à l'occasion du 13^{ème} Congrès de l'Union Postale Universelle qui a tenu ses assises dans la grande salle du Palais des Congrès de BRUXELLES, du 14 mai au 10 juillet 1952.

Ces onze timbres sont illustrés des effigies des maîtres des postes de la famille de LA TOUR et TASSIS.

Toutes les administrations postales ont appris une partie de leur savoir faire par cette famille et ce n'est pas un hasard si la plupart lui ont rendu hommage en émettant timbres, séries et bloc feuillets.

Gravés par Jean DE BAST, imprimés en taille-douce, ces timbres émis en feuilles de 30 exemplaires sont dentelés 11^{1/2} et ont eu des tirages variant de 48.520.200 exemplaires pour le 1,75 FB et 66.474 pour le 40 FB. Ce dernier chiffre indique le nombre particulièrement faible, même à l'époque, qui justifie la cote de 320 € que lui attribue le COB.

Mis hors cours le 30 septembre 1959, ces timbres ont conservé leur validité pendant plus de 7 ans. Curieusement, bien que sans surtaxe, le public ne les utilise que peu sur le courrier sauf pour le 1,75 FB (port de la lettre simple en service intérieur).

Pendant la durée du congrès de l'U.P.U. sept oblitérations spéciales ont été utilisées :

- Cinq cachets à simple cercle avec les lettres A, B, C, D et E
- Un cachet du secrétaire belge
- Un cachet sur trois lignes pour les plis recommandés

A noter que durant ce congrès qui a duré près de deux mois, 1.700 propositions ont été émises tendant à améliorer les relations postales internationales et que 338 délégués ont suivis les discussions.

Nous avons tenté de rechercher pendant la période de validité de cette série, les différentes possibilités d'utilisation de ces timbres sur documents. Ce n'est pas évident de les trouver et bien souvent ils furent associés avec d'autres valeurs pour composer le tarif exact.

Cette liste, sauf erreur où omission, ne tient pas compte :

1. des surtaxes aériennes pour les différents pays entre 1952 et 1959. Il serait trop fastidieux de tenter de reconstituer les différentes possibilités susceptibles d'affranchir une lettre par avion vers une destination lointaine et ce avec un seul timbre de la série U.P.U.
2. des taxes réduites pour les pays limitrophes (Pays-Bas, France, Allemagne, Luxembourg)
3. des taxes réduites pour le Congo Belge.

Malgré le nombre de possibilités que nous avons répertoriées, il est évident que certaines de celles-ci n'ont presque jamais été utilisées. Ne prenons qu'un seul exemple : qui a envoyé en service intérieur des papiers d'affaires en recommandé entre le 14 avril et le 14 décembre 1952 ?

Nous avons illustré cet article de documents avec des timbres seuls sur plis, sauf pour le 20 FB que nous n'avons pas encore trouvé seul sur pli mais qui existe certainement sur protêt, afin de démontrer si besoin en était que beaucoup de choses peuvent encore être trouvées en ce domaine et c'est là le plaisir de la découverte.

Bibliographie

- Berthe DELEPINE : *La Poste Tassienne*
- José HENIN : *L'Union Postale Universelle*, 1974
- E. et M. DENEUMOSTIER : *Les Tarifs Postaux*, 1988 et 2002
- Catalogue Officiel de Belgique, 2006
- André BRUYNEEL : *Documents Financiers*, 2005
- *Archives personnelles*

0,80 FB - François de TASSIS (COB n° 880)

		Début du tarif	Fin du tarif ou mise hors cours
Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Carte illustrée 5 mots maximum • Carte de visite 5 mots maximum • Imprimés de 150 à 200 grs. • Imprimés de 50 à 100 grs. 	15 dec. 1952 15 dec. 1952 14 mai 1952 1 déc. 1958	30 sept. 1957 30 sept. 1957 30 sept. 1957 30 sept. 1959
International	<ul style="list-style-type: none"> • Carte illustrée 5 mots maximum • Carte de visite 5 mots maximum • Imprimés de 0 à 50 grs. • Imprimés de 50 à 100 grs. 	14 mai 1952 14 mai 1952 14 mai 1952 14 mai 1952	30 sept. 1957 30 sept. 1957 30 sept. 1957 30 sept. 1957

1,75 FB - Charles Jean-Baptiste de TASSIS (COB n° 881)

		Début du tarif	Fin du tarif ou mise hors cours
Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre simple de 0 à 50 grs. • Papiers d'affaires (minimum) 	14 mai 1952 14 mai 1952	14 déc. 1952 14 déc. 1952

2,00 FB - Baron Léonard 1^{er} de TASSIS (COB n° 882)

		Début du tarif	Fin du tarif ou mise hors cours
Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre simple de 0 à 50 grs • Carte illustrée (sous enveloppe) • Carte de visite (toutes mentions) • Imprimés de 450 à 500 grs. • Imprimés de 200 à 250 grs. • Echantillons (minimum) • Papiers d'affaires (minimum) • Factures • Mandat postal jusqu'à 50 FB. 	15 déc. 1952 15 déc. 1952 1 oct. 1957 14 mai 1952 1 déc. 1958 1 oct. 1957 15 déc. 1952 1 oct. 1957 14 mai 1952	30 sept. 1957 30 sept. 1957 30 sept. 1959 30 sept. 1957 30 sept. 1959 30 sept. 1959 30 sept. 1957 30 sept. 1959 14 déc. 1952
International	<ul style="list-style-type: none"> • Journaux de 200 à 250 grs. • Imprimés de 50 à 100 grs • Echantillons (minimum) 	14 mai 1952 1 oct. 1957 1 oct. 1957	30 sept. 1957 30 sept. 1959 30 sept. 1959

5,00 FB - Prince Eugène-Alexandre de TASSIS (COB n° 886)

		Début du tarif	Fin du tarif ou mise hors cours
Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre de 50 à 100 grs. • Mandat postal de 100 à 500 FB. • Carte récépissé de 8.000 à 10.000 FB. • Carte récépissé de 1.000 à 3.000 FB. 	1 oct. 1957 15 déc. 1952 14 mai 1952 15 déc. 1952	30 sept. 1959 30 sept. 1957 14 déc. 1952 30 nov. 1958
International	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre de 0 à 20 grs. • Carte illustrée (sous enveloppe) • Carte de visite toute correspondance • Papiers d'affaires (minimum) 	1 oct. 1957 1 oct. 1957 1 oct. 1957 1 oct. 1957	30 sept. 1959 30 sept. 1959 30 sept. 1959 30 sept. 1959

5,75 FB - Prince Anselme-François de TASSIS (COB n° 887)

		Début du tarif	Fin du tarif ou mise hors cours
Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre simple recommandée • Carte illustrée recommandée (sous enveloppe). • Papiers d'affaires recommandés (min.) 	14 mai 1952 14 mai 1952 14 mai 1952	14 déc. 1952 14 déc. 1952 14 déc. 1952

8,00 FB - Prince Alexandre-Ferdinand de TASSIS (COB n° 888)

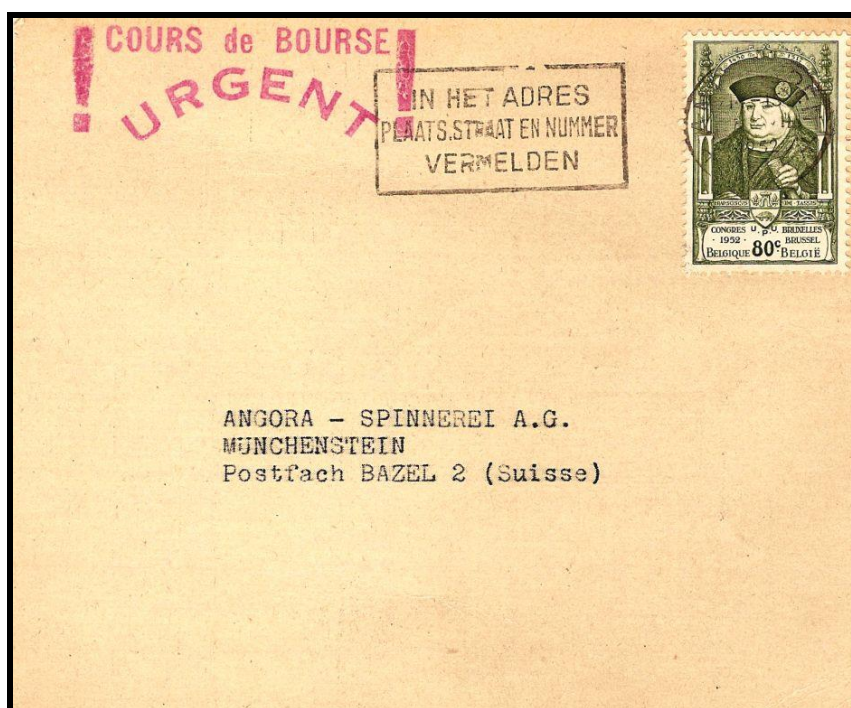
		Début du tarif	Fin du tarif ou mise hors cours
Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre de 150 à 200 grs. • Mandat postal de 3.000 à 5.000 FB. • Mandat postal de 1.000 à 3.000 FB. • Mandat postal de 500 à 1.000 FB. • Carte récépissé de 14.000 à 16.000 FB. • Carte récépissé de 9.000 à 10.000 FB. • Carte récépissé de 5.000 à 7.000 FB. 	15 déc. 1952 14 mai 1952 15 déc. 1952 1 oct. 1957 14 mai 1952 15 déc. 1952 15 déc. 1952	30 sept. 1957 14 déc. 1952 30 sept. 1957 30 sept. 1959 14 déc. 1952 30 nov. 1958 30 sept. 1959
International	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre de 20 à 40 grs. • Imprimés de 450 à 500 grs. • Imprimés de 350 à 400 grs. • Echantillons de 450 à 500 grs. • Echantillons de 350 à 400 grs. • Papiers d'affaires de 450 à 500 grs. • Papiers d'affaires de 350 à 400 grs. • Paquet (minimum) • Coupon réponse. 	1 oct. 1957 14 mai 1952 1 oct. 1957 14 mai 1952 1 oct. 1957 14 mai 1952 1 oct. 1957 14 mai 1952 14 sept. 1952	30 sept. 1959 30 sept. 1957 30 sept. 1959 30 sept. 1957 30 sept. 1959 30 sept. 1957 30 sept. 1959 30 sept. 1957 30 sept. 1959

10,00 FB - Prince Charles-Anselme de TASSIS (COB n° 889)

		Début du tarif	Fin du tarif ou mise hors cours
Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre de 200 à 250 grs. • Lettre de 150 à 200 grs. • Lettre par exprès de 0 à 50 grs. • Lettre valeur déclarée 3.000 à 4.000 FB. • Carte d'identité postale • Mandat postal de 7.000 à 9.000 FB. • Mandat postal de 5.000 à 7.000 FB. • Mandat postal de 3.000 à 5.000 FB. • Protêt jusqu'à 5.000 FB. 	15 déc. 1952 1 oct. 1957 15 déc. 1952 15 déc. 1952 14 mai 1952 14 mai 1952 15 déc. 1952 1 oct. 1957 14 mai 1952	30 sept. 1957 30 sept. 1959 30 sept. 1957 30 sept. 1957 30 sept. 1959 14 déc. 1952 30 sept. 1957 30 sept. 1959 27 mai 1955
International	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre valeur déclarée 900 à 1.200 FB. • Carte d'identité postale • Imprimés de 450 à 500 grs. • Papiers d'affaires de 450 à 500 grs. • Echantillons de 450 à 500 grs. • Paquets (minimum) 	14 mai 1952 14 mai 1952 1 oct. 1957 1 oct. 1957 1 oct. 1957 1 oct. 1957	14 déc. 1952 30 sept. 1959 30 sept. 1959 30 sept. 1959 30 sept. 1959 30 sept. 1959

20,00 FB - Prince Charles-Alexandre de TASSIS (COB n° 890)

		Début du tarif	Fin du tarif ou mise hors cours
Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Protêt de 5.000 à 20.000 FB. 	14 mai 1952	27 mai 1955



**Fig. 1 : 80 cts. : Tarif du 15 déc. 1948 de l'imprimé pour l'étranger.
Lettre d'ANTWERPEN pour BALE (Suisse).**



Fig. 2 : 1,75 FB. : Tarif du 15 déc. 1948 de la lettre ordinaire en service intérieur. Oblitération BRUXELLES (NORD) du 5 nov. 1952. griffe « retour à l'envoyeur ». Au dos : étiquette « Parti sans laisser d'adresse ».



Fig. 3 : 2,00 FB. : Tarif du 15 déc. 1948 de la carte illustrée, plus de 5 mots pour l'étranger. Carte de BRUXELLES vers l'ALLEMAGNE qui aurait dû être affranchie à 2,5 FB et dont la taxe a été rectifiée à l'arrivée par la marque encadrée en rouge « Nachtgebühre VIII », soit affranchissement insuffisant de 8 pfennigs.



Fig. 4 : 2,50 FB. : Tarif du 15 déc. 1948 de la carte illustrée pour l'étranger, toute correspondance. Carte d'OOSTENDE du 11 août 1952 pour la SUISSE.

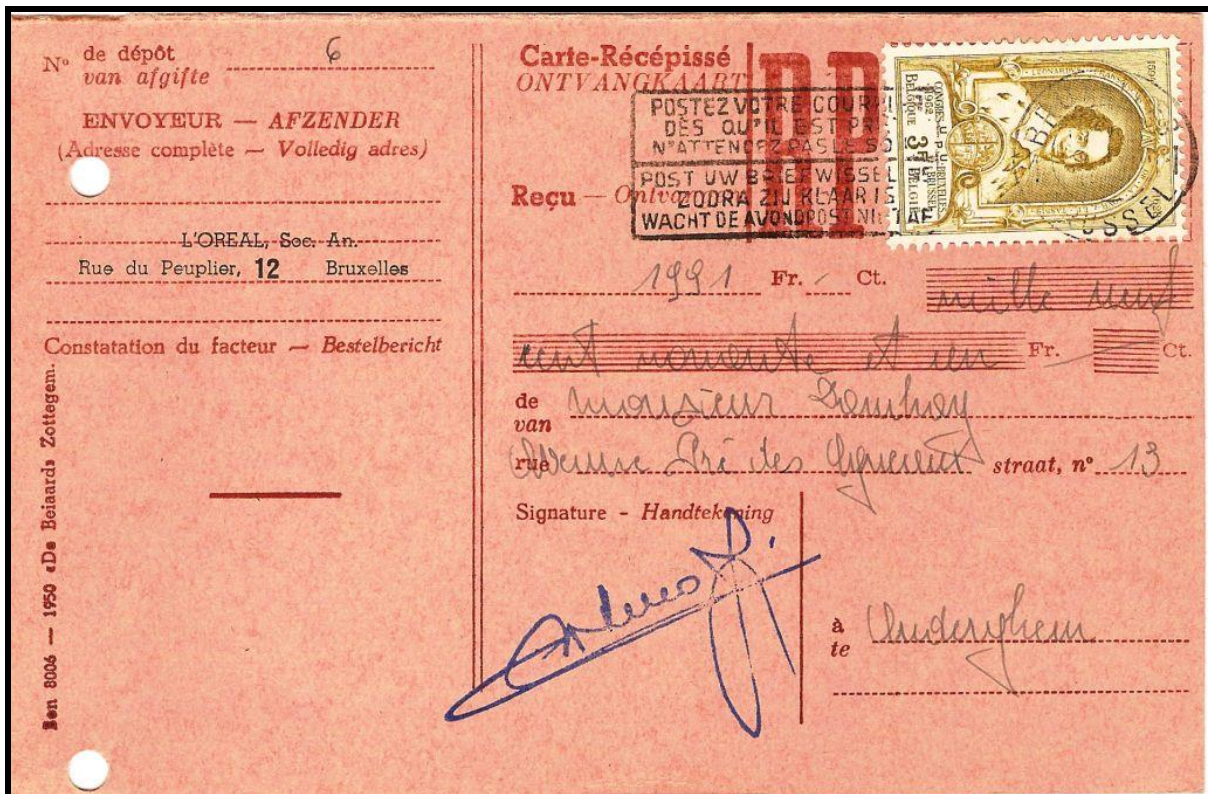


Fig. 5 : 3,00 FB. : Carte réceptissé, 1 FB par fraction de 2.000 FB avec minimum de 3 FB. Carte de BRUXELLES pour AUDERGHEM.



Fig. 6 : 4,00 FB. : Tarif du 15 déc. 1948 de la lettre simple pour l'étranger. Oblitération du Congrès Postal de l'U.P.U. de BRUXELLES du 30 juin 1952 (littera C). Lettre pour le PEROU.

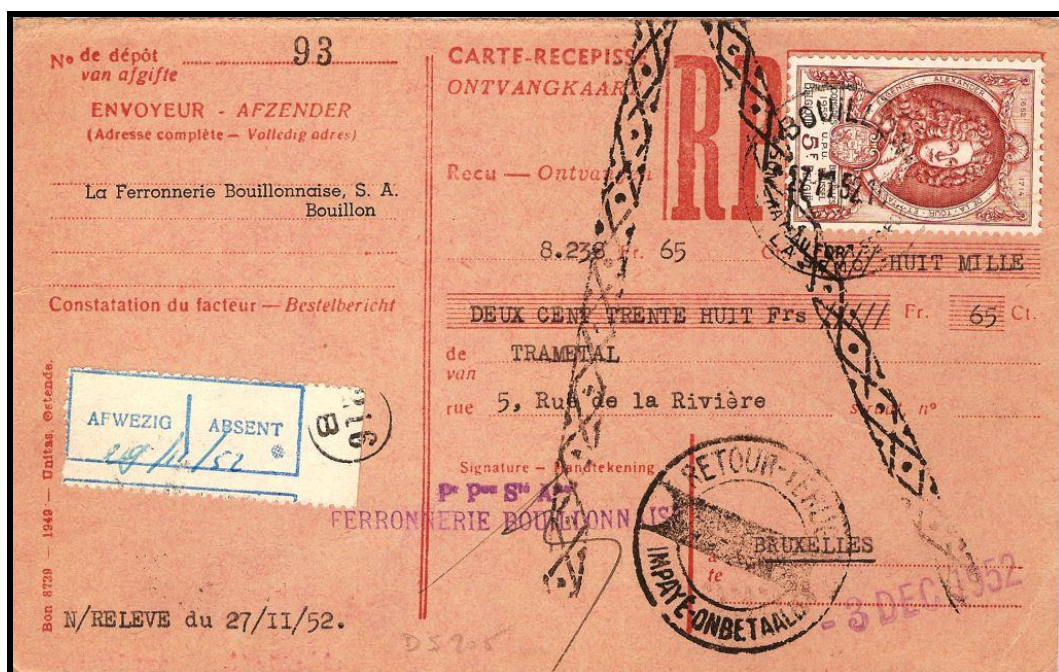


Fig. 7 : 5,00 FB. : Tarif du 15 déc. 1948 de la carte récépissé. Carte récépissé de BOUILLON, du 27 novembre 1952 pour un montant de 8 à 10.000 FB (ici de 8.238,65 FB.)



Fig. 8 : 5,75 FB. : Tarif de la lettre recommandée.

Lettre recommandée en service intérieur. Oblitération LEERS-NORD du 30 juin 1952 vers BRUXELLES.



Fig. 9 : 8,00 FB. : Tarif du 15 déc. 1948 de la lettre recommandée pour l'étranger.

Lettre recommandée de BORGERHOUT, du 24 mai 1952 pour l'AUTRICHE. A remarquer le cachet de censure des troupes alliées sept ans après la fin des hostilités.

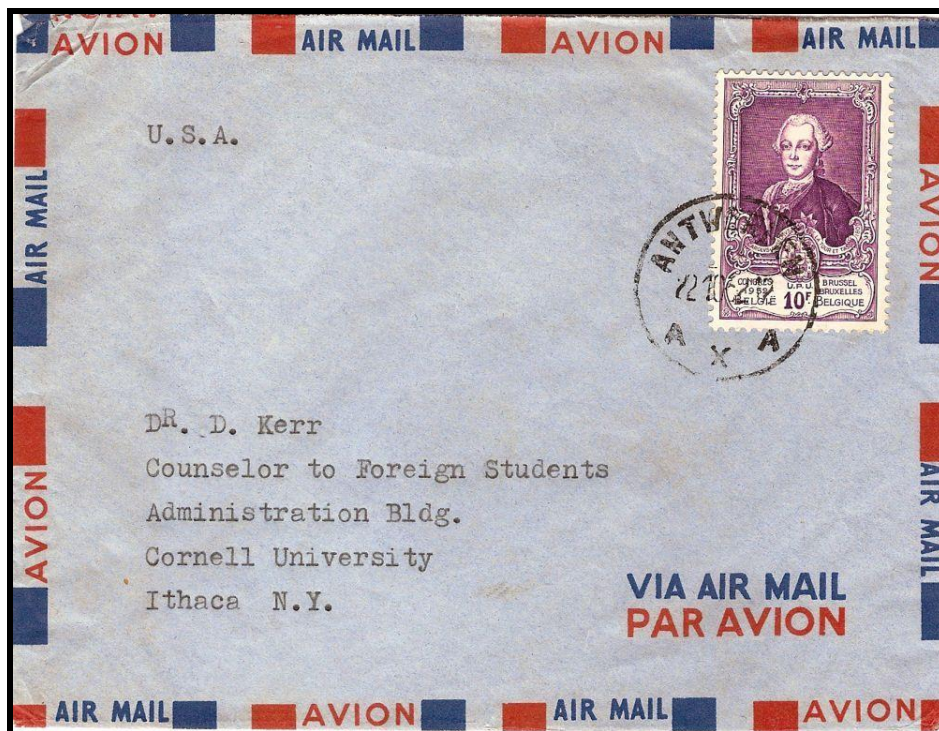


Fig. 10 : 10,00 FB. : Tarif du 15 déc. 1948 de la lettre pour l'étranger, soit 4 FB plus la Surtaxe aérienne de 2 x 3 FB par 5 grs.
Lettre d'ANTWERPEN du 22 octobre 1952 pour les ETATS-UNIS.

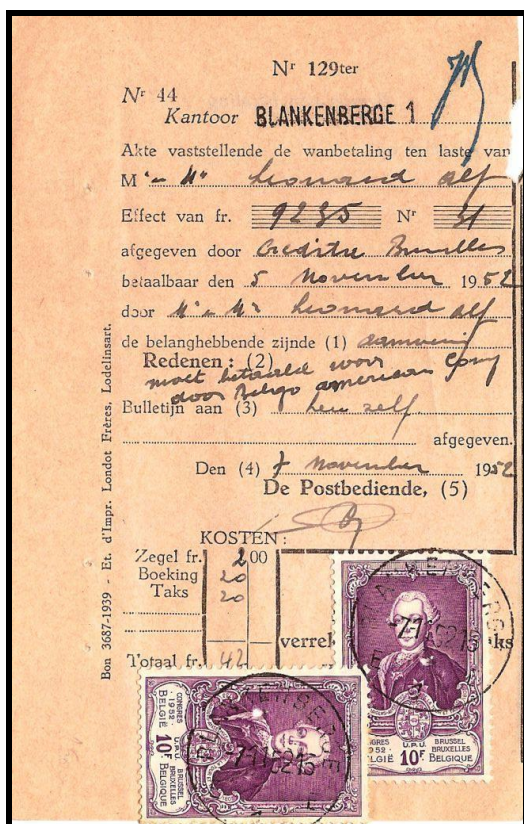


Fig. 11 : 20,00 FB. : Protêt de 5 à 10.000 FB, tarif représenté ici par 2 fois le 10 FB.

Le fouineur,
Hubert HAVRENNE